Envoyé en préfecture le 23/11/2026
Reçu en préfecture le 23/11/2026
Publié le
ID : 029-212901862-20261118-D2026111811-DE

PLOUEZOC'H

Conseil Municipal du 18 novembre 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Date de convocation	Conseillers en exercice
12/11/2026	19

Président : M. Arnaud FAVE
Secrétaire de séance : Sabrina BOTORNE

Le Conseil Municipal de la Commune de PLOUEZOC'H s'est réuni le mercredi 18 novembre 2026, à 18 heures 30 minutes, à la salle de réunions de la salle polyvalente, sous la présidence de M. Arnaud FAVE, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Arnaud FAVE, Gwénaëlle QUERE, Benoît PERIOU, Jacques LE STEUN, Sylvie KWAYEB, Françoise LAURENT, Hervé PERNIN, Anne GRIMALDI, Bruno CASTREC, Franck BODENES, Pascaline SALA BOILET, Katell CORRE, Anne-Sophie RUDE MENAND, Sabrina BOTORNE, Florent LENCOT et Auguste GIRARDOT

ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION : Raymond TESSIER à Auguste GIRARDOT, Valérie LE NEN-HAMEURY à Anne-Sophie RUDE MENAND, Etienne LEROY à Benoît PERIOU

D 2026 11 18 11 – AMENAGEMENT DU BOURG – DEMANDE D'ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS APRES DE MORLAIX COMMUNAUTE POUR L'AMENAGEMENT D'ITINERAIRES MODES ACTIFS

Vu la délibération du Conseil de Communauté D24-158, en date du 21 octobre 2024 et les décisions modificatives s'y rapportant, instaurant le fonds de concours pour l'aménagement d'itinéraires cyclables et piétons et destiné à apporter un soutien financier aux communes membres de Morlaix Communauté,

Le Maire expose que, dans la continuité du programme de redynamisation du bourg et de centralité, le projet permettra de raccorder les différents équipements par un cheminement piéton (de la salle polyvalente vers le nouveau Tiers-lieu) et de faciliter l'accès aux commerces et aux pôles structurants de la Commune place du bourg des personnes à mobilité réduite (de la boulangerie vers la superette, en passant par l'accès à l'église) :

- Cheminement piétonnier : décaissement, reprofilage, empierrement et pose d'un sable/ciment sur 60mlx2ml le long du terrain de football
- Sécurisation des piétons et des personnes à mobilité réduite : abaissement des bordures, reprofilage des trottoirs pour un accès PMR, suppression ou déplacement des obstacles à la circulation piétonne et facilitation des accès aux services communaux et aux commerces, pose de dalles podotactiles aux passages piétons.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- SOLLICITE l'attribution d'une aide auprès de Morlaix Communauté pour le projet cité en objet,
- APPROUVE le plan de financement suivant :

Envoyé en préfecture le 23/11/2026
Reçu en préfecture le 23/11/2026
Publié le
ID : 029-212901862-20261118-D2026111811-DE

- **Montant HT Total** (ou TTC en cas de non récupération de la TVA) :

Dépenses		**Recettes** (préciser si : obtenues ou sollicitées)		
Poste	Montant (€)	Financeur	Montant (€)	%
Aménagement trottoir place du bourg	28 119,00 €	Morlaix Communauté – Fonds de coopération et de solidarité territoriale	20 997,01 €	47%
Cheminement piéton	9 524,60 €	Autofinancement*	24 090,59 €	53%
Aménagement accès Église	7 444,00 €			
Total	45 087,60 €	Total	45 087,60 €	100%

- AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches et signatures nécessaires.

ACTE RENDU DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

EXÉCUTOIRE : compte-tenu de

➢ la publication le .....:

➢ la transmission à la Préfecture le .....:

Fait à PLOUEZOC'H, le 20/11/2026

Pour extrait conforme

Arnaud FAVE, Maire,

MAIRIE DE PLOUEZOC'H 29252

Sabrina BOTORNE, secrétaire